

Commune de SAINT VICTOR

Séance du 8 juillet 2023

Le samedi huit juillet deux mil vingt-trois à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Daniel SAPET, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absents : André VICTOURON pouvoir à Agnès ORÈVE ; Catherine GAUTHIER pouvoir à Patrick MARGAND ; Axel CABLÉ.

OBJET : Décision modificative n°1

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

INVESTISSEMENT

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 3

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 12

Contre : 1

Abstentions :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2031 (041) – Frais d'études (126)	5 000 €	2031 (041) – Frais d'études (126)	5 000 €
2013 (041) – Constructions (126)	727 000 €	2013 (041) – Constructions (126)	727 000 €
Total Dépenses	732 000 €	Total Recettes	732 000 €

Certifié exécutoire par Alain MESBAH-SAVEL, le Maire,

compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 8 juillet 2023 et de la publication le 8 juillet 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL


